

## Sur un adage d'André Belleau

Benoît Melançon

Volume 56, Number 2, 2020

De Charles Baudelaire à Kamel Daoud : lectures

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1072480ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1072480ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Melançon, B. (2020). Sur un adage d'André Belleau. *Études françaises*, 56(2), 83–96. <https://doi.org/10.7202/1072480ar>

Article abstract

*In 1983, André Belleau published an essay entitled “Language and Nationalism” in the review Liberté. The result of a communication given the previous year, it will often be reissued by Belleau and others. We read there a sentence that became famous: “We do not need to speak French, we need French to speak.” Does Belleau’s text remain topical? Does it still allow pondering the linguistic question in Quebec? How to reread it today? Firstly, the task will be to locate the text in the linguistic and political evolution of its author’s reflection. Next, we shall propose to extend Belleau’s thought about the status of French in Quebec. Quebecers do not need to remain stuck, collectively, in the traditional categories and expressions of the Quebec discourse on language: purism and hypercorrection, fetishizing and essentialism, uneasiness and withdrawal, folklorization and conservatism, nationalism and polarization. If there is a lesson from André Belleau, here it is.*

# Sur un adage d'André Belleau

BENOÎT MELANÇON

Dans un de ses textes les plus célèbres, « Petite essayistique », paru en 1983 dans la revue *Liberté*, André Belleau écrit ceci, entre parenthèses : « Il m'est venu il y a quelque temps un titre qui me plaît beaucoup : "Sur un adage d'Érasme". Je compte écrire bientôt un essai afin de pouvoir l'utiliser<sup>1</sup>. » Pour ma part, je voudrais consacrer cette étude à une phrase d'André Belleau qui, sans être au sens strict un adage, a souvent été reprise, ce qui paraît lui conférer une valeur exemplaire. Elle se trouve dans un autre texte de *Liberté*, de la même année que « Petite essayistique », « Langue et nationalisme » : « Nous n'avons pas besoin de parler français, nous avons besoin du français pour parler<sup>2</sup>. »

Avant de paraître dans *Liberté*, le texte de Belleau dont est tirée cette phrase avait été l'objet d'une communication au congrès « Langue et société au Québec » le 13 novembre 1982, à Québec. Après sa publication en revue – il est précisé qu'il s'agit d'un « extrait » de la conférence – dans la rubrique « Tribune », il sera repris plusieurs fois dans des recueils et anthologies. Il est alors l'objet de transformations. En 1984, dans *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, on rappelle que le texte est tiré d'une communication, mais il s'intitule dorénavant « Pour

1. André Belleau, « Petite essayistique », *Liberté*, n° 150 (vol. 25, n° 6), décembre 1983, p. 9. Pour une bibliographie exhaustive des textes de Belleau et de leurs nombreuses rééditions, voir Benoît Melançon, « Bibliographie d'André Belleau », *Voix et images*, n° 125 (vol. 42, n° 2), hiver 2017, p. 117-134. Cette bibliographie est mise à jour à oreilletendue.com/2014/10/16/andre-belleau-bibliographie.

2. André Belleau, « Langue et nationalisme », *Liberté*, n° 146 (vol. 25, n° 2), avril 1983, p. 6. Les références entre parenthèses dans le corps de l'article renvoient à cet article.

un unilinguisme antinationaliste » et toutes les références bibliographiques données en note dans *Liberté* ont disparu<sup>3</sup>. Deux ans plus tard, dans *Surprendre les voix*, de nouveau sous le titre « Pour un unilinguisme antinationaliste », toutes les notes ont disparu, qu'il s'agisse de notes de contenu ou de simples adresses bibliographiques<sup>4</sup>. Le texte passe d'un titre neutre, descriptif, très général, à un titre programmatique et paradoxal, du moins pour un lecteur québécois, et, délesté de ses notes, il relève désormais plus de l'essai libre que de l'étude savante. Il perd aussi son caractère oral et son contexte original : qui, en 1986, passe commande à Belleau dans l'incipit de son texte – « On me demande de me prononcer sur trois questions » –, la note renvoyant au colloque de 1982 ayant disparu ?

Le contexte de la rédaction et de la publication de « Langue et nationalisme » est double. Dans un premier temps, il s'agit de l'adoption, en 1977, par le gouvernement du Québec, de la Charte de la langue française, qui faisait du français « la langue officielle du Québec<sup>5</sup> ». Cinq ans après cette adoption, Belleau revient sur la nécessité de la Charte, il expose quelques raisons qui expliquent son importance, il montre en quoi il s'agit d'une « loi anti-raciste » (p. 7), il justifie l'intervention de l'État en pareille matière et il cherche, déjà, à la « remotiver profondément » (p. 4). Dans un second temps, Belleau écrit après le référendum de mai 1980, dans le cadre duquel le camp opposé à l'indépendance nationale l'a emporté : « [C]ette avenue est bloquée » (p. 3).

Deux propositions y sont clairement énoncées : « Je résume ma première proposition : viser désormais non pas le français comme tel mais à travers le français le plein exercice de la faculté humaine du langage » (p. 6) ; « J'estime, dans un deuxième temps, qu'il faut renoncer au plus vite à l'idéologie nationaliste de la conservation linguistique, qui consiste à pleurnicher [...] » (p. 8). La première est de nature linguistique ; la seconde, politique.

Plus de quarante ans après l'adoption de la Charte de la langue française, le texte de Belleau, sous l'un ou l'autre de ses titres, est beaucoup

3. André Belleau, « Pour un unilinguisme antinationaliste », dans *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Primeur, « L'échiquier », 1984, p. 88-92.

4. André Belleau, « Pour un unilinguisme antinationaliste », dans *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, « Papiers collés », 1986, p. 115-123. Réédition dans la collection « Boréal compact » en 2016.

5. Gouvernement du Québec, « Charte de la langue française », 1977, article premier (disponible en ligne : [www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11](http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11), page consultée le 31 juillet 2020).

réédité et cité, parfois approximativement<sup>6</sup>. Reste-t-il d'actualité? Peut-il toujours permettre de penser la question linguistique au Québec? Comment le relire aujourd'hui? Avant d'en arriver à une proposition de prolongement de la pensée de Belleau sur le statut du français au Québec, il convient de situer la communication de 1982 et le texte de 1983 dans l'évolution de la réflexion linguistique et politique de l'auteur.

## André Belleau et la langue

En matière de langue, il existe au moins trois André Belleau.

Au début de sa carrière, dans des journaux étudiants et dans ses premiers textes à *Liberté*, Belleau est volontiers donneur de leçons. C'est par exemple le cas dans l'incipit d'un article du journal étudiant de l'Université de Montréal, *Le Quartier latin*, le 17 septembre 1953 :

Depuis que les gens ne se mettent plus en tête de vous engueuler à cause de l'orthographe de vos imparfaits du subjonctif (pour la bonne raison que vous vous gardez d'employer ce mode), vous êtes en droit de vous demander s'il ne vaut pas mieux consacrer les ressources multiples de votre prose à la récente et sanglante grève des coupeurs de paille au Zoulouland...<sup>7</sup>

Plus loin dans le même texte, on lit, toujours dans le registre crépusculaire : « Il y a deux siècles, au temps où les gens connaissaient la grammaire [...] »<sup>8</sup>. Au cours des années 1950-1960, des auteurs québécois subissent les foudres de Belleau pour leurs incorrections linguistiques supposées : Gérard Bessette, Claude Jasmin, Diane Giguère, Gilles Marsolais, Pierre Gélinas<sup>9</sup>. Inversement, le critique louange Raymond Queneau ou Jean Le Moyne pour la solidité de leur langue. Il a beau

6. Dans un livre de souvenirs, Jacques Godbout, qui a été le collègue de Belleau à l'Office national du film du Canada et à *Liberté*, le cite ainsi : « C'est à lui que nous devons la formulation géniale de notre rapport à la langue française : "Je n'ai pas besoin de parler français, disait-il, j'ai besoin du français pour parler" » (*De l'avantage d'être né*, Montréal, Boréal, 2018, p. 190). De collective chez Belleau, la phrase devient individuelle chez Godbout. Dans *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Lise Gauvin donne, comme titre à l'article, « Pour un bilinguisme antinationaliste » (Montréal, Boréal, 2000, p. 235).

7. André Belleau, « Angoisses à vendre », *Le Quartier latin*, 17 septembre 1953, p. 6.

8. *Ibid.*

9. « Au risque de passer pour un cuistre, il faut parler de la qualité de la langue. En général, celle-ci est correcte. [Pierre] Gélinas [dans *Les vivants, les morts et les autres*], j'en suis sûr, sait qu'on n'écrit pas, surtout quand il ne s'agit pas de langage parlé : "union" (pour syndicat) (p. 36), "barres de chocolat" (p. 62), "cancellation" (p. 73), "plan de bonus" (p. 159), "réveil-matin" (sic) (p. 264). Dommage qu'il faille le rappeler » (« *Les vivants, les morts et les autres* – Pierre Gélinas », *Liberté*, n° 6 (vol. 1, n° 6), novembre-décembre 1959, p. 417).

affirmer, en 1968 : « Je ne suis pas un pion<sup>10</sup> », il lui arrive d'en être un. Son attitude changera radicalement à la fin des années 1960 au moment où il travaillera, pour son mémoire de maîtrise, sur le voyage dans l'œuvre de Rabelais et, surtout, quand il découvrira le travail de Mikhaïl Bakhtine<sup>11</sup>.

Après une carrière de fonctionnaire au gouvernement fédéral, notamment à l'Office national du film du Canada<sup>12</sup>, Belleau fait un retour aux études en 1967 à l'Université de Montréal, alors qu'il est dans la trentaine. On le voit alors se constituer une bibliothèque linguistique. Dans « Langue et nationalisme », il cite Marcel Cohen, Mario Pei, Louis-Jean Calvet, Whorf et Sapir. Ailleurs, ce sera Philippe Lalanne, Gilles Lefebvre, Jean Perrot, Noam Chomsky, Walther von Wartburg, Ferdinand Brunot, Alexis François, Pierre Guiraud, Henri Mitterand et André Martinet. Dans ses « Cahiers de lecture », toujours inédits, on peut mesurer l'importance de ces lectures<sup>13</sup>. Il s'agit d'une activité intellectuelle bien concrète :

Ajoutons à cela la lecture (et la mise en fiches) des numéros nombreux des revues spécialisées qui s'étaient accumulés pendant ma maladie : « *Littérature* », « *Poétique* », « *Le Français moderne* », « *Langue française* », « *Le Français aujourd'hui* », « *Le Français dans le monde* »... (17 juillet 1979)

Cette activité est source de bonheur. C'est du moins ainsi que Belleau se souvient de ses études :

*Hiver 1968. Je suis étudiant à l'Université de Montréal. Je travaille dans ma chambre (mon bureau était alors dans la salle à manger). Est-ce que je revois des notes de cours, prépare un examen, fais un devoir? Je ne sais plus trop. Mais il s'agissait de philologie française. Joie intense, profonde, libérante du travail intellectuel. Sentiment de coïncider parfaitement avec ce que je faisais. (avril-mai 1980)<sup>14</sup>*

10. André Belleau, « D'un navet... », *Liberté*, n<sup>os</sup> 59-60 (vol. 10, n<sup>os</sup> 5-6), septembre-décembre 1968, p. 80. Compte rendu de *Le cinéma canadien* de Gilles Marsolais (1968).

11. Voir Benoît Melançon, « Le statut de la langue populaire dans l'œuvre d'André Belleau ou La reine et la guidoune », *Études françaises*, vol. 27, n<sup>o</sup> 1, printemps 1991, p. 121-132.

12. Voir Benoît Melançon, « André Belleau et le cinéma », actes du colloque *Le créateur et son critique*, sous la direction de Florence Davaille (à paraître).

13. Voir Benoît Melançon, « Les "Cahiers de lecture" (1963-1986). André Belleau inédit », *Voix et images*, n<sup>o</sup> 124 (vol. 42, n<sup>o</sup> 1), automne 2016, p. 87-93. Ces « Cahiers » sont conservés au Service des archives et de gestion des documents de l'Université du Québec à Montréal, cotes 119P 101/5, 119P 101/6 et 119P 101/7.

14. Pierre Nepveu a étudié avec André Belleau : « Il était surtout un très agréable et jovial compagnon d'études, bien que parfois harassé comme nous tous par les hautes exigences de nos cours de philologie, obstacle obligé sur la voie du diplôme et qui pouvait

C'est par rapport à cet horizon disciplinaire que prennent sens plusieurs affirmations de Belleau, particulièrement dans les premières pages de «Langue et nationalisme». Il refuse de fétichiser sa propre langue : «On entend toujours et encore là-dessus [«les prétendus mérites de notre langue, le français»] tant d'aberrations» (p. 4); il ne faut pas croire «les dévots qui font toujours la gémulation devant "Sa Majesté la Langue française"» (p. 4). Les langues ne sont pas des essences, quoi qu'on en dise : «[L]e rayonnement effectif d'une langue dépend uniquement de facteurs extra-linguistiques. Une langue, c'est un dialecte qui s'est doté un jour d'une armée, d'une flotte et d'un commerce extérieur...» (p. 4-5). L'amalgame conceptuel est à proscrire : «Il est abusif comme le fait depuis tant d'années le discours québécois de rendre *langue* et *culture* synonymes» (p. 6 n. 4). La démonstration, pour être convaincante et rationnellement fondée, exige pareils rappels, appuyés sur un savoir sûr.

Cela étant, le Belleau féru de linguistique peut se montrer féroce envers les spécialistes de cette discipline. C'est le cas dans son avant-propos à la pièce de théâtre *La Sagouine*, de l'Acadienne Antonine Maillet en 1974 : «Un document ne fait ni rire ni pleurer ; une description scientifique est curieusement incapable de fonder des choix vitaux : l'impuissance des linguistes à dire quelque chose de vraiment significatif et déterminant sur l'avenir linguistique des Québécois le montre assez<sup>15</sup>.» C'est encore le cas dans «Langue et nationalisme» : «Les linguistes ignorent systématiquement cette dimension essentielle du langage, qui est de constituer un indispensable environnement» (p. 5 n. 3).

S'il est arrivé à Belleau de se comporter en «pion» ou en «cuistre» en matière de langue et si l'on peut suivre l'évolution de sa réflexion linguistique par ses lectures, c'est sûrement l'essayiste, cet écrivain travaillant «dans le champ culturel avec les signes de la culture<sup>16</sup>», qui a laissé l'empreinte la plus durable chez ses lecteurs. Un texte comme «L'effet Derome» a beau dater de 1980, il n'a rien perdu de sa pertinence. De quel «effet» s'agit-il? Un lecteur de nouvelles à la télévision de Radio-Canada,

paraître un anachronisme dans le contexte de modernisation frénétique qui animait la société de l'époque» («Rabelais au pluriel. André Belleau et l'unité perdue», *Voix et images*, n° 125 (vol. 42, n° 2), hiver 2017, p. 96). Ce texte est éclairant sur l'«héritage philologique» de Belleau (p. 97).

15. André Belleau, «La langue de la Sagouine», avant-propos à Antonine Maillet, *La Sagouine*, Montréal, Leméac, «Théâtre acadien», 1974, p. 35.

16. André Belleau, «Petite essayistique», *loc. cit.*, p. 10.

Bernard Derome, prononce tous les mots étrangers, quelle que soit leur origine, comme s'il s'agissait de mots anglais : « Bernard Derome parle anglais à travers le français<sup>17</sup>. » Voilà « une manifestation indubitable de colonisation et d'aliénation culturelles<sup>18</sup> ». D'une remarque phonologique, Belleau passe à une interprétation quasi anthropologique, ainsi que l'atteste ce passage d'un de ses « Cahiers de lecture » :

Écrire un essai un jour sur la « *décomposition culturelle* » du Canada français. Un discours dépourvu de tout esprit de regret ou de revendication, appliqué à voir et à donner à voir les signes : l'effet Derome ; les maisons des villages ; l'oubli des chants de Noël [*sic*] ; les références culturelles ; dans le « Time », récemment, article sur la traduction anglaise des lettres de Mme de Sévigné ; ceci intéresse le « Time » mais non nos CÉGEP ; émissions culturelles (?) de Radio-Canada ; programmation générale de Radio-Canada. Lire et organiser la multitude des signes. (24 décembre 1984)

Beaucoup de textes de Belleau essayiste témoignent d'un pareil pessimisme culturel, mais pas tous. Dans « Langue et nationalisme », il pratique ce que le philosophe Michel Serres appellera l'« optimisme de combat<sup>19</sup> ».

## Belleau et la nation

Comme il y a au moins trois Belleau quand il s'agit de réfléchir à son rapport à la langue, il y en a trois quand il est question de politique, plus précisément de nationalisme.

À certains moments, Belleau prend simplement acte de l'existence du nationalisme, d'abord au Québec, mais pas seulement. Ainsi, dans « Langue et nationalisme », il note le caractère supposé naturel de cette forme de rapport au collectif :

La dernière question, tournée vers le présent et l'avenir, permet de poser le nationalisme plus simplement comme la tendance inévitable de toute communauté culturelle se sentant minorisée, menacée ou méprisée, à valoriser, célébrer même certains traits qui la caractérisent, entre autres la langue nationale. (p. 2)

17. André Belleau, « L'effet Derome ou Comment Radio-Canada colonise et aliène son public », *Liberté*, n° 129 (vol. 22, n° 3), mai-juin 1980, p. 6.

18. *Ibid.*, p. 8.

19. « Michel Serres : bienvenue à l'homme nouveau », propos recueillis par Élisabeth Lévy, *Le Point*, 14 juin 2012 (disponible en ligne : [www.lepoint.fr/grands-entretiens/michel-serres-bienvenue-a-l-homme-nouveau-14-06-2012-1474761\\_326.php](http://www.lepoint.fr/grands-entretiens/michel-serres-bienvenue-a-l-homme-nouveau-14-06-2012-1474761_326.php), page consultée le 31 juillet 2020).

Voilà qui relève du constat. Bien que Belleau ne le partage pas, il pointe la mainmise discursive de ce nationalisme supposé naturel autour de lui.

À d'autres moments, Belleau prend clairement position contre le nationalisme, du moins contre le nationalisme canadien-français dans lequel il a grandi. Dans une entrevue radiophonique de 1978, il rappelle ses positions politiques, et celles de ses camarades, durant les années 1950 : « On était tous opposés à l'indépendance ; ça n'avait rien à voir. On refusait un petit Portugal cléricalo-totalitaire, c'était de la merde ça pour nous, hein<sup>20</sup> ? » Des années plus tard, il n'hésitera pas à se définir comme fédéraliste, à contester la nature faussement fédéraliste de la Confédération canadienne et à se présenter comme indépendantiste<sup>21</sup>.

Il y a enfin, chez Belleau, une volonté clairement affichée de changer les termes du débat politique québécois, de sortir des sempiternelles discussions sur la nature de la nation québécoise et sur sa place dans le régime fédéral canadien. Cette volonté se donne notamment à lire dans un article de 1981, « Parle(r)(z) la France », dans le dossier de *Liberté* intitulé « Hair la France ? » :

Le discours québécois est bloqué dans une question nationale obsessionnelle et indépassable. Nous en sommes tous là. Comment le libérer ? Il faudrait réussir à parler *d'autre chose* qui soit au fond *la même chose* (car on ne pourra jamais faire comme si la question n'existait pas). Hypothèse : laisser parler en nous la France aiderait peut-être à alléger et disjoindre un discours figé dans le béton national<sup>22</sup>.

Sur ce plan, strictement politique, Belleau, qui souhaitait « libérer » le « discours québécois », le faire sortir du « béton national », n'a guère été entendu.

20. André Belleau, interventions dans François Hébert et René Lapierre, « Les 25 ans de l'Hexagone », Montréal, Maison de Radio-Canada, Service des transcriptions et dérivés de la radio, dans le cadre de l'émission *Actuelles* de Radio-Canada, 20-24 novembre 1978, p. 16.

21. « [J]e suis antinationaliste et fédéraliste. J'estime en effet que l'indépendance demeure la meilleure façon de nous sortir de l'ornière nationaliste et que le gouvernement d'un Québec souverain devrait partager diverses compétences avec les collectivités régionales. On ne dira pas que ma position n'est pas dialectique » (« L'esthétique du "oui" », *Liberté*, n° 128 (vol. 22, n° 2), mars-avril 1980, p. 10). « Paradoxe : je n'ai jamais eu l'indépendance indépendante, épanouie dans le calme assertif. J'ai eu, j'ai l'indépendance bivocale, polémique, dialogique. Et la voix refusée, le discours appelé ici (à tort) "fédéraliste" est l'une des composantes de ma conscience » (« Indépendance du discours et discours de l'indépendance », *Liberté*, n° 153 (vol. 26, n° 3), juin 1984, p. 15-16).

22. André Belleau, « Parle(r)(z) la France », *Liberté*, n° 138 (vol. 23, n° 6), novembre-décembre 1981, p. 29-30.



## « Langue et nationalisme »

C'est sur ce double horizon – linguistique et politique – que s'inscrit, en 1983, « Langue et nationalisme ». Loin des propositions des puristes, nourri de travaux linguistiques et sensible à l'utilisation du paradoxe caractéristique de l'écriture essayistique<sup>23</sup>, Belleau souhaite déplacer la question de la langue au Québec hors de la sphère du nationalisme dans laquelle on la contraint depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Il le fait d'abord en ramenant la langue à une affaire de... langue. Quand il écrit « Nous n'avons pas besoin de parler français, nous avons besoin du français pour parler », Belleau ne rapporte pas la décision de parler une langue – ce qui est dit du français pourrait l'être de n'importe quelle langue<sup>24</sup> – à des facteurs externes. Il ne s'agit pas, chez lui, de défendre le français pour défendre quelque réalité extérieure à lui, la nation ou, à une autre époque, la nation et la religion. Pour Belleau, le langage est une « faculté humaine fondamentale » (p. 5), toujours incarnée dans une langue. Qui en est privé est privé du monde : « Les hommes qui voient leur parole méprisée ne parlent tout simplement pas. Ce sont des silencieux. Le silence de l'humiliation » (p. 5-6). Pour le dire autrement : « Pour nous, ne pas parler français, cela veut dire ne pas parler du tout » (p. 6) ; « Le peuple québécois a droit au langage et à l'environnement de langage que cela implique. Il n'a pas à se justifier ni à s'excuser » (p. 9). Sans le français, les Québécois ne pourraient plus parler – du moins jusqu'à ce que leur langue soit remplacée par une autre, si tant est que l'on puisse imaginer pareille chose<sup>25</sup>.

Il le fait ensuite en expliquant comment sa défense de la Charte de la langue française n'a rien à voir avec « l'idéologie nationaliste de la conservation linguistique » (p. 8) :

Le discours justificateur de la loi 101 [qui va devenir la Charte de la langue française] tel que formulé dans bien des milieux, les positions prises par certains groupes d'enseignants, les commentaires des chroniqueurs lin-

23. Sur l'emploi du paradoxe chez Belleau, voir François Dumont, « L'essai littéraire québécois des années quatre-vingt : la collection "Papiers collés" », *Recherches socio-graphiques*, vol. 33, n° 2, 1992, p. 323-335.

24. « Nous parlerions le bachi-bouzouk, le tagalog, le rhéto-roman ou une langue que nous serions les seuls à connaître, que nous devrions avoir en tant que peuple les mêmes droits, la même politique linguistique, la même loi 101, sans avoir à nous excuser ou à nous justifier » (p. 5).

25. Belleau ne croit pas cela possible : « Mais une collectivité de plusieurs millions de personnes scolarisées occupant massivement le même territoire ne saurait aujourd'hui changer de langue. C'est une opération irréalisable » (p. 6).

guistiques devraient, à mon avis, renoncer aux valorisations et glorifications propres au discours nationaliste. Ces dernières, à long terme, ne peuvent servir de fondement à une politique nationale linguistique globale. Les faits, la réalité finissent toujours par crever les mythes et les mystifications, et au surplus, nous n'avons pas le droit de mentir à notre jeunesse, à ceux sur lesquels nous comptons pour continuer la lutte. (p. 4)

Cela a le mérite de la clarté, ainsi que la prise de position suivante : « Mieux vaut changer de langue et vivre en liberté que survivre dans une sorte de "Parc national linguistique" » (p. 8).

### Aujourd'hui ?

La leçon argumentative de Belleau en matière d'affirmation linguistique au Québec devrait être entendue. Il me paraît cependant que sa position gagnerait aussi à être approfondie, sur au moins trois plans, s'agissant des débats actuels sur cette nécessaire affirmation.

Imaginons un premier prolongement à la phrase de Belleau qui m'occupe : « Nous avons besoin *de tout le français* pour parler. » Si Belleau a délaissé au tournant des années 1960 le purisme qui se trouvait dans certains des textes qu'il avait publiés jusque-là, c'est qu'il a commencé lui-même à employer une plus grande variété de registres de langue. Il en est arrivé, dans un texte comme « Langue et nationalisme », à mêler français de référence, lexique populaire québécois (« les langues sont des guidounes et non des reines », p. 4), lexique populaire de France (« interpellations flicardes », p. 9), néologismes (« formulateurs », p. 2 ; « minorisée », p. 2), voire mots anglais. Cela peut paraître étonnant dans un texte visant à affirmer le besoin de parler français au Québec, mais Belleau ne se prive pas de citer en anglais sans traduire (« la minorité dominante, laquelle a inventé, au jugement du linguiste américain Mario Pei, *one of the most intolerant linguistic insults on record* : "Speak white!" », p. 7) et d'utiliser des expressions anglaises (« "So it goes" », p. 5 ; « *of all places!* », p. 7 ; « *ces beautiful people* », p. 8). Dans ses souvenirs de Belleau rédigés au moment de la mort de celui-ci, le professeur Michel Pierssens se rappelait comment son ancien collègue à l'Université du Québec à Montréal avait un rapport émotif à la langue :

André redoutait tout ce qui pouvait isoler les intellectuels et les écrivains d'ici des intellectuels et des écrivains d'ailleurs – obstacles souvent minimes mais qu'il percevait comme des butées incontournables de l'histoire dont

il faisait partie. C'est ainsi qu'il pouvait, après telle conversation sur les pouvoirs de notre langue, s'interrompre pour me dire avec tristesse qu'un Français ne comprendrait jamais le plaisir et l'étonnement qu'il avait à employer parfois un imparfait du subjonctif <sup>26</sup>.

On peut croire que Belleau se serait reconnu dans un des principes édictés par Jacques Roubaud dans *Poésie, etcetera : ménage* : « La poésie a besoin de tout le langage ordinaire (il ne doit pas lui être interdit : ni dans le vocabulaire, ni dans la syntaxe, ni dans les registres de langue : orale, écrite, populaire, savante,...). Mais elle a aussi droit à toute la langue (pas d'interdit aristocratique, pas d'interdit populiste)<sup>27</sup>. »

En ce domaine, en 1983, Belleau ne théorise guère : il prouve la marche en marchant. Ailleurs, il fait à plusieurs reprises la démonstration de l'importance du contact des langues en littérature. Il décrit ce contact chez Rabelais – « En éprouvant l'interaction clarificatrice d'au moins quatre langues : le latin médiéval, le latin classique, l'italien et le français, Rabelais aurait réussi à voir sa propre langue *du dehors* et ce faisant, à échapper aux contraintes du système linguistique<sup>28</sup> » – aussi bien qu'au Québec – il faut « prendre conscience du caractère profondément "hétéroglotte" du Québec : plusieurs niveaux de langues sans compter le français de France et l'anglais<sup>29</sup> ». De même, dans *Le romancier fictif*, il est question de la « multiplicité » et de l'« étendue » du langage, et de l'« hétérogénéité linguistique » chez un romancier tel Gérard Bessette<sup>30</sup>. La leçon de Bakhtine a été bien entendue<sup>31</sup>.

Imaginons un deuxième prolongement à la phrase de Belleau : « Nous avons besoin *de comprendre le français* pour parler. » Qu'est-ce à dire ? Il ne s'agit pas ici de mettre en avant une connaissance, un savoir

26. Michel Pierrssens, « La Nuit transfigurée », *Liberté*, n° 169 (vol. 29, n° 1), février 1987, p. 83.

27. Jacques Roubaud, *Poésie, etcetera : ménage*, Paris, Stock, « Versus », 1995, p. 112-113.

28. André Belleau, « Le décrochage des signes : Rabelais comme lieu linguistique pluriel », *Liberté*, n° 115 (vol. 20, n° 1), janvier-février 1978, p. 79.

29. André Belleau, « Carnavalisation et roman québécois : mise au point sur l'usage d'un concept de Bakhtine », *Études françaises*, vol. 19, n° 3, hiver 1983-1984, p. 63-64.

30. André Belleau, *Le romancier fictif. Essai sur la représentation de l'écrivain dans le roman québécois*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, « Genres et discours », 1980, p. 42, p. 42 et p. 119. Voir aussi « Culture populaire et culture "sérieuse" dans le roman québécois », *Liberté*, n° 119 (vol. 19, n° 3), mai-juin 1977, p. 33-34.

31. Sur le rapport de Belleau à Bakhtine, voir Pierre Nepveu, *loc. cit.*, Marc Angenot, « J'aime mieux vivre que me définir », *Liberté*, n° 169 (vol. 29, n° 1), février 1987, p. 46-50 et Pierre Popovic, « Le théorique, la politique, Bakhtine et la sociocritique. Relire Belleau », *Voix et images*, n° 124 (vol. 42, n° 1), automne 2016, p. 77-85. Marc Angenot emprunte son titre à « Langue et nationalisme » (p. 9).

ou une maîtrise strictement scolaire du français, mais de promouvoir une connaissance, un savoir ou une maîtrise qui permet de mêler, en toute connaissance de cause, le français le plus normé, le vocabulaire de la linguistique, la langue populaire québécoise, le français hexagonal populaire, les néologismes, l'anglais, etc. Dans « L'ordinateur saisi par le mythe », en 1984, Belleau insistait sur la réflexion informée en matière de choix :

Être sujet dans la communication, c'est avoir une attitude réflexive envers les multiples langages qui m'habitent et me constituent, c'est forcément choisir, en fonction de la situation concrète de communication, non seulement mes énoncés mais aussi les intonations et accents évaluatifs qui les accompagnent toujours, c'est enfin prévoir et devancer la réponse de mon interlocuteur [...]<sup>32</sup>.

La liberté linguistique n'est possible que si elle repose sur des choix clairement explicités<sup>33</sup>.

Le troisième prolongement de la formule si frappante de Belleau peut être ramené à un chiasme : « Nous n'avons pas besoin de parler français *pour défendre la nation* » / « Nous n'avons pas besoin *de défendre la nation* pour parler français ». C'est sur ce plan que la position de Belleau reste encore difficile à concevoir. Relisons d'abord l'incipit du texte de 1983 :

La présentation de cette séance comporte trois questions : 1. *Dans quelle mesure le nationalisme québécois a-t-il contribué à la sauvegarde de la langue ?* 2. *En la sauvegardant, jusqu'à quel point le nationalisme a-t-il influencé la langue dans son vocabulaire et dans son esprit ?* 3. *Pour que soit assuré l'avenir de la langue des Québécois au sein de la société nord-américaine, dans quel sens le nationalisme québécois devra-t-il évoluer ?* (p. 2)

Les termes des questions soumises au conférencier Belleau sont clairs : langue et nationalisme vont de soi. Or Belleau refuse deux de ces questions pour n'en retenir qu'une : « De mon point de vue, la meilleure question est la troisième. Les deux premières ont le défaut, en effet, de n'avoir qu'un intérêt historique. Et aux yeux de l'histoire, de quel nationalisme s'agit-il, s'agirait-il ? » (p. 2). Une fois de plus,

32. André Belleau, « L'ordinateur saisi par le mythe », *Critère*, n° 37, printemps 1984, p. 70.

33. Jean-Marie Klinkenberg a récemment consacré quelques pages à cette nécessité de rendre explicite ce qui est trop souvent implicite dans les usages sociaux de la langue (*La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, les Impressions nouvelles, 2015, p. 55-57).

Belleau entend reprendre le débat politique québécois sur de nouvelles bases (fédéralisme, antinationalisme, indépendantisme), le soumettre « à l'examen » (p. 2). Je ne connais personne qui ait essayé de défendre une position comme celle-là de façon soutenue.

Il y a pourtant peut-être lieu d'espérer. Les positions linguistiques de Belleau, telles qu'elles trouvent à s'exprimer dans « Langue et nationalisme », s'inscrivent désormais dans un nouveau contexte, qui devrait leur être favorable.

« Qu'une indépendance politique souhaitable finisse ici un jour par se substituer à un nationalisme actuel inévitable ne veut nullement dire de toute façon que la fameuse équation  $\text{ÉTAT} = \text{NATION} = \text{LANGUE UNIQUE}$  soit un principe clair et indiscutable » (p. 3); la seconde partie d'une phrase comme celle-là, la plupart des spécialistes des études francophones ou postcoloniales pourraient l'énoncer. De même, la prise en compte du caractère fondateur du contact des langues a trouvé à s'exprimer avec force chez Belleau durant les quinze dernières années de sa vie, tant chez le théoricien que chez l'essayiste. Cela le placerait au diapason des recherches actuelles sur le *colinguisme*<sup>34</sup>, l'*hétérolinguisme*<sup>35</sup>, le *multilinguisme*<sup>36</sup>, le *mixtilinguisme*<sup>37</sup>, le *plurilinguisme*<sup>38</sup>, le *translinguisme*<sup>39</sup> ou le *bilinguisme*<sup>40</sup>.

À ce contexte scientifique s'en ajoute un autre, de nature culturelle et politique. Depuis le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, la réflexion sur le français au Québec repose très largement sur l'opposition entre cette

34. Voir Renée Balibar, *Histoire de la littérature française*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je? », 2<sup>e</sup> édition corrigée, 1993 [1991].

35. Voir Rainier Grutman, *Des langues qui résonnent. Hétérolinguisme et lettres québécoises*, Paris, Classiques Garnier, « Bibliothèques francophones » (série « Littérature québécoise »), 2019 [1<sup>re</sup> éd. : *Des langues qui résonnent : l'hétérolinguisme au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, Fides, 1997].

36. Voir Hervé Guay, « Bref historique du multilinguisme dans le théâtre québécois », *Jeu. Revue de théâtre*, n° 145, 2012, p. 44-50.

37. Voir Jeanne Bem et Albert Hudlett (dir.), *Écrire aux confins des langues. Actes du colloque de Mulhouse (30, 31 janvier et 1<sup>er</sup> février 1997)*, Mulhouse, Université de Haute-Alsace, Centre de recherche sur l'Europe littéraire (CREL), « Créliana », hors série I, automne 2001.

38. Voir François-Ronan Dubois, « Le plurilinguisme en Europe à l'époque moderne », entrée de blogue, *Contagions. Histoire & théorie de la culture*, 6 avril 2018 (disponible en ligne : [contagions.hypotheses.org/1085#more-1085](https://contagions.hypotheses.org/1085#more-1085), page consultée le 31 juillet 2020).

39. Voir Cecilia Allard et Sara De Balsi (dir.), *Le choix d'écrire en français. Études sur la francophonie translingue*, Amiens, Encrage, « Agora », 2016.

40. Voir François Grosjean, *Parler plusieurs langues. Le monde des bilingues*, Paris, Albin Michel, 2015.

langue et l'anglais<sup>41</sup>. Or on aurait tort de plaquer cette grille d'interprétation bipolaire sur la situation linguistique québécoise au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Le contact des langues s'est, d'une part, manifestement diversifié au cours des dernières décennies : la langue anglaise n'est plus – si tant est qu'elle l'ait déjà été – la seule langue à mettre en relation avec le français au Québec. D'autre part, ce contact des langues, pour l'essentiel, est une réalité montréalaise, puisque Montréal accueille presque la totalité des nouveaux immigrants au Québec et que c'est là que sont scolarisés, en français, ceux qu'on a appelés « les enfants de la loi 101<sup>42</sup> ». Pierre Nepveu, dans le quotidien *Le Devoir* en 2012, puis l'année suivante dans la revue *Liberté*, insiste sur la nécessité de repenser le statut du français au Québec en tenant compte de ce double phénomène. Pour ce faire, il se réclame de Belleau et de « Langue et nationalisme », mais aussi du poète Claude Gauvreau et de Rabelais. Comme son compagnon d'études, il considère la Charte de la langue française « indispensable<sup>43</sup> ». C'est bien Belleau qu'on entend quand Nepveu écrit ceci :

Je dis que tout discours sur le français au Québec qui n'insiste que sur sa protection et sa conservation, qui ne la considère qu'en tant qu'indice de différence et de singularité, sans prendre acte de son renouvellement, de sa créativité, de sa porosité, de son aptitude à l'échange, a quelque chose de débilitant. Je dis que lorsque la crainte légitime de l'anglicisation tourne à une phobie nourrie par une méconnaissance profonde de la culture vivante et des pratiques très diverses (et souvent risquées) de la langue au Québec, la *défense du français* risque d'être stérile et de servir de repoussoir aux jeunes générations, comme le craignait déjà André Belleau dans son essai de 1983<sup>44</sup>.

Dans son article, Belleau faisait en effet appel à « notre jeunesse » (p. 4), à « nos enfants » et à « la prochaine génération » (p. 8). À elle, à nous, de l'entendre. Nous n'avons pas à rester englués, collectivement, dans les catégories et expressions traditionnelles du discours québécois

41. Voir Chantal Bouchard, *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, « Nouvelles études québécoises », 2012.

42. Voir Léonore Pion et Robert Vézina (dir.), *Le français, une langue pour tout et pour tous ? Forum des 3 et 4 avril 2009*. Montréal, Montréal, Fides / Institut du Nouveau Monde / Conseil supérieur de la langue française, « Supplément de l'État du Québec », 2009.

43. Pierre Nepveu, « Une apologie du risque », *Liberté*, n° 300, été 2013, p. 9. Voir aussi, du même, « Langue. Au-delà du français menacé », *Le Devoir*, 22 septembre 2012, p. B5 et, de Benoît Melançon, « La langue de mes fils », *L'Inconvénient*, n° 70, automne 2017, p. 24-25.

44. Pierre Nepveu, « Une apologie du risque », *loc. cit.*

sur la langue : purisme et hypercorrection, fétichisation et essentialisme, frilosité et repli sur soi, folklorisation et conservatisme, nationalisme et polarisation. S'il est une leçon d'André Belleau, elle est là<sup>45</sup>.

45. Une première version de ce texte a été présentée au colloque « André Belleau et le multiple », le 17 septembre 2015, à l'Université du Québec à Montréal. Une captation audio de cette communication est disponible en ligne : [oic.uqam.ca/fr/communications/sur-un-adage-dandre-belleau-o](http://oic.uqam.ca/fr/communications/sur-un-adage-dandre-belleau-o) (page consultée le 31 juillet 2020).